



*MRC de*  
***L'Islet***

---

## **Fonds régions et ruralité**

---

**Rapport d'activités**

**2023**

---

## 1. INTRODUCTION

---

Le Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional est une mesure par laquelle le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des mesures structurantes et adaptées pour son territoire, notamment dans les domaines suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

Pour 2023-2024, l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional confiée à la MRC de L'Islet est de 1 360 362 \$.

Fonctionnement et soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat de la MRC de L'Islet	165 312 \$
Politique de soutien aux projets structurants	200 105 \$
Offre de service en développement	661 639 \$
Ententes sectorielles de développement de Chaudière-Appalaches	6 236 \$
Frais de gestion du Fonds régions et ruralité	31 456 \$

## 2. LES PRIORITÉS 2023

---

Pour l'année 2023, le conseil de la MRC a déterminé que ses priorités seraient les suivantes :

- Le support aux projets structurants;
- Le soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat;

- Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire;
- Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales;
- Le soutien à l'industrie touristique et à la mise en œuvre du plan de développement touristique;
- Le soutien au déploiement du transport collectif;
- Le soutien aux initiatives régionales concertées;
- Le support aux projets et partenaires régionaux de la Chaudière-Appalaches.

### **3. LE SUPPORT AUX PROJETS STRUCTURANTS**

---

La MRC consacre l'enveloppe du FRR, volet 2 au financement de mesures de développement local et régional qui :

- Agissent sur la démographie de la région de L'Islet ou contribuent à accroître la capacité d'attraction de la population, notamment des jeunes et des travailleurs;
- Ont une influence sur la capacité individuelle et collective d'agir (*empowerment*) sur son développement, particulièrement en ce qui concerne le renforcement des compétences;
- Contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de la population;
- Appuient les efforts concertés des entreprises pour améliorer leur compétitivité, notamment dans les démarches de recrutement de main-d'œuvre et de commercialisation;
- Encouragent la diversification économique, la relance des activités économiques des municipalités plus fragiles ou le renforcement des secteurs piliers que sont le manufacturier, les activités forestières, l'agriculture et le tourisme;
- Permettent aux collectivités de s'adapter au vieillissement de la population.

### **4. LE SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ENTREPRENEURIAT**

---

La MRC de L'Islet soutient les entreprises de son territoire en les appuyant à toutes les phases de leur développement ou encore en mettant de l'avant ou en accompagnant des initiatives qui vont appuyer leur évolution.

De manière plus précise, l'aide aux entreprises se traduit de la manière suivante :

- Accompagner les entreprises dans leur développement;
- Appuyer les entrepreneur(e)s dans le renforcement des connaissances et compétences entrepreneuriales;

- Accompagner les entrepreneur(e)s dans leurs prévisions financières;
- Supporter les entreprises dans la détermination de leurs prévisions financières et dans la recherche de financement.

L'année 2023 fut une année dynamique, de relance et de redémarrage de l'activité économique. L'accompagnement au démarrage et à l'expansion d'entreprises, le soutien à la consolidation et à la survie des entreprises et, particulièrement, à celles du secteur des commerces et services se sont poursuivis.

Durant l'année, la MRC est intervenue dans 120 dossiers. Elle a donné un appui financier, par l'entremise du programme d'aide d'urgence aux PME à 69 entreprises totalisant une aide financière près de 2,0 M\$ d'investissement local. Pour sa part, le FLI/FLS (Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité) a investi un montant de 135 000 \$ dans quatre projets de démarrage ou d'acquisition ou expansion d'entreprises. La MPPME (Mesure Propulsion petites et moyennes entreprises), pour sa part, est intervenue dans dix-sept projets pour une aide financière globale de 158 858 \$.

Pour 2023, les sommes investies du FRR, volet 2 pour le fonctionnement et le soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat de la MRC sont de 165 312 \$ (voir annexe 1).

## **5. LE SUPPORT À L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

---

La région de L'Islet a une forte tradition touristique et souhaite continuer à générer de l'économie à partir de cet important secteur d'activité, créateur de richesse et d'emplois. Pour faire la promotion de la région, l'accueil des touristes ainsi que pour structurer l'offre touristique, la MRC de L'Islet a investi, par le FRR, volet 2, une somme de 373 000 \$. L'Office s'occupe notamment :

- de l'accueil, en gérant les deux bureaux d'information touristique;
- de la promotion des attraits de la région de L'Islet;
- d'appuyer la structuration de l'offre touristique;
- de faire de la veille et de l'analyse stratégique.

Pour 2023, les sommes investies du FRR, volet 2 pour le support à l'industrie touristique et à la mise en œuvre du plan de développement touristique de la MRC sont de 373 000 \$ (voir annexe 1).

## 6. LES PARTENARIATS AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

---

Avec le mandat en matière de développement local et régional qui lui est confié par le gouvernement du Québec, la MRC de L'Islet participe à diverses initiatives partenariales avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit, dans plusieurs cas, de mesures permettant de se donner collectivement des moyens plus grands, qu'isolée, la MRC de L'Islet ne pourrait se donner.

Une entente sectorielle a été signée en 2021. Il s'agit de l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2021-2024 dont le mandataire est la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches. En 2023, une entente sectorielle de développement portant sur l'information, la sensibilisation et l'éducation en gestion des matières résiduelles en Chaudière-Appalaches a été signée pour 2023-2025.

<b>Titre de l'entente</b>	<b>Total contribution FRR-Volet 2</b>	<b>Versé en 2023</b>
Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la C.A. 2021-2024	16 017 \$	5 606 \$
Entente sectorielle de développement portant sur l'information, la sensibilisation et l'éducation en gestion des matières résiduelles en Chaudière-Appalaches	1 890 \$	630 \$

## 7. LA COORDINATION D'INITIATIVES PILOTÉES PAR LA MRC

---

La MRC de L'Islet souhaite assurer son rôle de leader dans le développement de son territoire. Pour y arriver, elle mène différentes initiatives visant à mettre en valeur le potentiel de son territoire et des gens qui y habitent.

Pour 2023, les sommes investies du FRR, volet 2 pour la coordination d'initiatives pilotées de la MRC sont de 101 652 \$ (voir annexe 1).

## 8. LE SUPPORT AUX COMMUNAUTÉS LOCALES

---

La MRC de L'Islet soutient les initiatives du milieu contribuant au développement local. L'équipe de développement territorial est chargée d'accompagner les municipalités et les promoteurs dans la définition, l'élaboration et la réalisation de leurs projets.

Par ailleurs, l'équipe pilote ou collabore à différents dossiers de concertation menés par la MRC, notamment en culture et en bioalimentaire.

Une somme de 143 260 \$ a été utilisée du FRR, volet 2 pour l'équipe de développement local de la MRC (voir annexe 1).

2025-02-10

(N:\Fonds régions et ruralité (FRR)\Rapports d'activités\2023\Rapport 2023\_FRR-volet2 - VFinale.docx)

## Annexe 1

## Informations de base - Contribution FRR-Volet 2 - 2023

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total engagé du projet	Total contribution FRR-Volet 2	Versé
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Conseiller(ère) en communication et marketing territorial - promotion de la région	96 785,46 \$	96785,46	29 321,70 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Accueil et intégration	75 500,71 \$	75500,71	24 161,00 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Marketing territorial - Phase 2 - 8472-01-20	181 589,35 \$	181589,35	1 121,01 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	Carrefour Jeunesse-Emploi	Carrefour Jeunesse-emploi - Place aux Jeunes dans la MRC	9 000,00 \$	9000	4 500,00 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Office du Tourisme 2023 -2025	617 000,00 \$	617000	370 000,00 \$
Le soutien à l'industrie touristique et à la mise en œuvre du plan de développement touristique	Office du tourisme de la MRC de L'Islet	Office du tourisme 2020-2022 - Panneaux d'affichage	34 863,68 \$	34863,68	3 000,00 \$
Le soutien au déploiement du transport collectif	MRC de L'Islet	Covoiturage reliant les municipalités rurales entre elles	164 496,00 \$	164496	60 325,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	MRC de L'Islet	Conseillers en marketing web	154 985,43 \$	154985,43	74 178,74 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Linéaire Construction	Propulsion PME - Linéaire Construction	84 167,69 \$	25000	7 500,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Cidres Appalaches	Propulsion PME - Cidres Appalaches	101 484,00 \$	15000	3 750,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Ferme Paysane	Démarrage Fromagerie - Ferme Paysane	45 074,00 \$	12500	8 750,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Construction L'Islet - Sud	Équipements d'usine pour l'amélioration de la production	96 875,00 \$	15000	15 000,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Musée Maritime du Québec	Lunettes de réalité virtuelles pour nouvelle exposition	25 062,00 \$	5608,4	5 608,40 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Seigneurie des Aulnaies	Étude de marché de la farine	21 000,00 \$	10000	10 000,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Tremca-Table Régionale	Cotisation Tremca-table Régionale élus municipaux	35 000,00 \$	35000	20 000,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	ID Territoires	Plan d'action Transformation agroalimentaire dans la MRC de L'Islet	41 050,00 \$	41050	20 525,00 \$
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	MRC de L'Islet	Agents(es) de développement	341 880,19 \$	341880,19	119 098,99 \$
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	MRC de L'Islet	Démarche de planification de Saint-Damase-de-L'Islet - 8639-11-20	11 176,31 \$	11176,31	7 606,34 \$
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	MRC de L'Islet	Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (partenariat avec MRC de Montmagny) - 8481-02-20	39 695,37 \$	39695,37	25 600,00 \$
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet	Place aux jeunes 2021-2022	12 500,00 \$	12500	4 500,00 \$
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	Conseil régional de l'environnement	GMR - Réduction des produits à usage unique 8807-11-21	21 476,00 \$	21476	12 405,00 \$
Le support aux projets structurants	MRC de L'Islet	À proximité de nos terres un marché du terroir innovant - 8382-07-19	12 000,00 \$	12000	7 000,00 \$
Le support aux projets structurants	SODISPA	Achat de bâtiment pour service de garde atypique - 8214-10-18	10 500,00 \$	10500	10 500,00 \$
Le support aux projets structurants	Médiathèque Héritage de L'Islet-Sud	Du talent à valoriser - Projets jeunesse - Accompagner 4 jeunes filles création micro-entreprise récupération et revalorisation de meubles usagés.	3 025,00 \$	3025	605,00 \$
Le support aux projets structurants	Arbre-Évolution Coop de Solidarité	Verger de l'évolution, lieu pédagogique avant-gardiste	43 625,00 \$	35000	35 000,00 \$
Le support aux projets structurants	Regroupement des arrêts gourmands	Trois projets concertés pour le développement agrotouristique	39 500,00 \$	35000	35 000,00 \$
Le support aux projets structurants	Municipalité de Saint-Aubert	Aménagement d'un service de garde en milieu communautaire	46 102,00 \$	35000	35 000,00 \$
Le support aux projets structurants	Municipalité de Sainte-Félicité	Étude de marché besoins en logements du secteur Sud	22 500,00 \$	21000	21 000,00 \$
Le support aux projets structurants	Horizon Soleil	Aménagement d'une aire de repos adaptée aux personnes vivants avec un handicap	20 300,00 \$	17500	17 500,00 \$
Le support aux projets structurants	Office du tourisme	Construction hébergements (3) touristiques au sein d'une municipalité à haut potentiel	67 500,00 \$	17500	17 500,00 \$
Le support aux projets structurants	Cofec de Saint-Jean-Port-Joli	Planification projet au Musée de la sculpture	24 000,00 \$	21000	21 000,00 \$
					<b>1 027 056,18 \$</b>